



N° 19 – 4 décembre 2018

A la Une

[Annexe au projet de loi de finances pour 2019 "Formation professionnelle"](#)

Mis en ligne le 26 novembre, ce [document](#) détaille les orientations de la politique de formation professionnelle en France et dans l'Union européenne, le financement par l'Etat de la formation professionnelle et de l'apprentissage en 2017. Il présente la dépense nationale pour la formation professionnelle et l'apprentissage en 2016, les dépenses des fonds régionaux en 2017, celles des entreprises et des Opca, des employeurs publics pour leurs agents, les financements et les programmes européens. Il décline les financements des dispositifs de formation pour différents publics (jeunes, salariés, personnes en recherche d'emploi etc.), le marché et les organismes de formation et présente les champs d'intervention des services de contrôle. Des informations relatives, notamment, à la collecte 2018 des Opca, aux principaux textes publiés depuis septembre 2017 ou aux principales instances de la formation professionnelle sont proposées en annexes.

Formation - Emploi

[Nouvel échéancier de mise en application de la loi "Avenir professionnel"](#)

Ce nouvel [échéancier](#), à jour au 22 novembre et mis en ligne sur le site Légifrance, prévoit la publication des nombreux textes d'application de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel entre novembre 2018 et l'année 2021.

[Annexe au projet de loi de finances pour 2019 "Grand plan d'investissement"](#)

Ce [document](#), publié le 26 novembre, retrace la première année de mise en œuvre de ce plan : près de 16 programmes ont été engagés ainsi que 215 000 entrées en formation et 151 000 prestations d'accompagnement financées. L'année 2019 sera celle de la pleine montée en charge des actions. Ces dernières se répartissent en cinq axes : financement de travaux de prospective et création d'outils d'analyse des besoins en compétences notamment par le biais d'appels à projet auprès des branches professionnelles ; financement d'actions de repérage des jeunes décrocheurs qui ne bénéficient actuellement pas de l'accompagnement du service public de l'emploi ; financement des parcours de formation prévus notamment dans les Pactes pluriannuels d'investissement dans les compétences, qui seront conclus pour une durée de 4 ans (2019-2022) avec les conseils régionaux ; expérimentation et transformation, par le financement d'expérimentations, des modalités de formation et d'accompagnement des publics ciblés par le PIC ; développement de l'interconnexion des systèmes d'information de la formation professionnelle.

[Plan pauvreté : une mission "Insertion" rendra ses conclusions en janvier prochain](#)

Cette mission, confiée à Frédéric Bierry, président du conseil départemental du Bas-Rhin et de la commission solidarités et affaires sociales de l'Assemblée des départements de France, "*vis* à préparer le futur cadre de la relation contractuelle entre l'État et les départements en matière d'insertion, qui sera opérationnel dès 2019 et constitue une première étape dans les réflexions sur le service public de l'insertion" annoncé en septembre lors de la présentation du plan pauvreté. La mission devra notamment "*identifier les conditions d'amélioration de l'orientation des allocataires du RSA afin de garantir un déclenchement plus rapide de leur accompagnement*" et "*élaborer les référentiels nationaux à déployer au sein des territoires dans le cadre de la garantie d'activité, nouvelle offre d'accompagnement*" ([AFP](#), 28 novembre).

La Semaine nationale des Missions locales se déroulera du 14 au 22 mars 2019

Cette édition se déroulera autour du thème "Construire l'avenir avec les jeunes". Cette thématique vise à illustrer concrètement l'un des axes du [cadre commun de référence de l'offre de service des Missions Locales](#) : "repérer et mobiliser les jeunes". Il s'agira également de communiquer autour de cette démarche auprès des jeunes comme des partenaires des Missions Locales ([UNML](#), 26 novembre).

Alternance

Le FPSPP soutient la compétition WorldSkill France 2023

Cette contribution financière de 150 000 € attribuée par le FPSPP à WorldSkills France s'ajoute au budget des 938 000 € nécessaire à la candidature de France pour accueillir la prochaine édition en 2023. Les 80 pays membres de WorldSkills International se réuniront à Kazan (Russie) en août 2019 pour choisir qui de la France ou du Japon organisera l'évènement ([FPSPP](#), 30 novembre).

Un outil de promotion de l'alternance créé par cinq réseaux de CFA

Walt est une plateforme destinée à promouvoir l'alternance, guider les jeunes dans leurs choix d'orientation et accompagner les employeurs qui accueillent des alternants. Lancée par cinq réseaux de CFA (Afrtal, les Compagnons du Devoir, le groupe IGS, les Maisons familiales et rurales, et Renasup) en partenariat avec Opcalia et l'Association nationale des apprentis de France (Anaf), la plateforme propose un "chatbot" accessible sur Facebook Messenger qui permet de répondre en temps réel aux questions que se posent les jeunes et leurs familles. D'autres fonctionnalités sont attendues courant 2019 ([Quotidien de la formation](#), 29 novembre).

A lire

- [L'abondement correctif au CPF, épée de Damoclès pour les entreprises occupant 50 salariés et plus](#), chronique n° 141 de Jean-Marie Luttringer, 26 novembre
- [Dispositif académique de validation des acquis : 12 700 diplômes délivrés en 2017](#), Note d'information de la DEPP, n° 18-30, novembre 2018



Rédaction Département Documentation : Emmanuelle Herpin, Stéphane Héroult, Laurence Le Bars, Catherine Quentric, Brice Ravet, Xavier Vonkorad
ressources@centre-inffo.fr

©Centre Inffo 2018

Depuis plus de 40 ans, Centre Inffo décrypte l'actualité de la formation à l'échelle nationale, régionale et européenne. Association sous tutelle du ministère en charge de la formation professionnelle, Centre Inffo est doté d'une mission de service public dans le champ de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles. Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des partenaires sociaux, il les soutient et les accompagne dans la réalisation de leurs missions.

Centre Inffo met à la disposition des professionnels une offre de formation complète, une expertise juridique et documentaire, réalise des missions d'ingénierie, de conseil et d'accompagnement et assure un rôle d'animation du débat public. Son agence de presse permet un accès en temps réel à toute l'actualité de la profession.